

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

CONC. MOD. n°1. V1. 14/03/22

SUIVI TRAÇABILITE

REPONDRE AUX EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES SUR MON EXPLOITATION

- Evaluer la conformité des pratiques par rapport à la réglementation phytosanitaire
- Disposer de documents réglementaires conformes (registre phytosanitaire et cahier d'épandage)
- Déléguer la saisie pour se libérer du formalisme administratif

QUI EST CONCERNÉ ?

Tout agriculteur hors zone vulnérable

www.tarn.chambre-agriculture.fr

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

MA CAMPAGNE EN CONFIANCE, POUR BÉNÉFICIER D'UN CONSEIL RÉGLEMENTAIRE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

1

Rencontre avec un conseiller

(Durée : 1/2 journée)

- o **Réalisation du diagnostic des pratiques**
- o **Saisie et vérification des pratiques culturales (traitement phytosanitaire, fertilisation, semis, récolte, gestion de l'interculture)**

>

Livrables : documents remis

(Au plus tard le 31 décembre ou dans le mois qui suit le rendez-vous)

Pour chaque parcelle :

- o **une fiche cahier d'épandage avec l'ensemble des apports de fertilisants, le rendement et la gestion de l'interculture**
- o **le registre phytosanitaire de l'exploitation**

Un diagnostic de vos pratiques au regard de la conditionnalité végétale sur votre exploitation

Les + PROAGRI

- ☒ Un suivi tout au long de la campagne
- ☒ Saisie de votre traçabilité incluse

- ☒ Bénéficier d'un conseil réglementaire actualisé sur mon exploitation
- ☒ Accès en saisie sur MesParcelles et son appli mobile
- ☒ Vision à 360° de la réglementation phytosanitaire et de la conditionnalité en production végétale.



Tarifs et conditions de vente sur demande.

Votre interlocuteur

Chantal GRANVILLE, Assistante du Service Entreprises, Réglementations et Bâtiments

05 63 48 84 31

c.granville@tarn.chambagri.fr

www.tarn.chambre-agriculture.fr



81 | 11 DIAG TRACABILITE